

## Congo

### Update on the context and situation of children

Sur le plan politique, l'année a été marquée par la tenue des élections législatives en juillet et la mise en place d'un nouveau gouvernement en octobre. Avec ces élections, le parti présidentiel a renforcé sa position de parti leader en raflant, avec ses alliés, 139 sièges sur les 151 que compte l'Assemblée nationale, ce qui devrait donner une stabilité au Gouvernement jusqu'aux élections présidentielles de 2026.

Sur le plan économique, le pays a renoué avec la croissance en 2022 (2,6%) contre une récession (-1,6%) en 2020. La reprise économique a été stimulée grâce notamment au paiement de la dette intérieure qui a permis d'injecter de la liquidité dans les banques et entreprises nationales, ainsi qu'à l'augmentation des cours des produits pétrolier et minier. Les perspectives économiques sont favorables avec une prévision de croissance de 6,1% en 2023. Cependant, cette hypothèse reste fragile à cause de la persistance des impacts de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine. En janvier 2022, le FMI a approuvé un accord de trois ans pour 455 millions USD au titre de la facilité élargie de crédit en faveur du Congo. Actuellement, le pays met en œuvre un programme qui vise à renforcer la stabilité macroéconomique.

Enfin, le parlement congolais a voté la Loi portant approbation du Plan National de Développement (PND) 2022-2026. Le PND met l'accent sur la diversification et la transformation économique du pays. Cependant, le capital humain ne fait pas partie des axes stratégiques retenus, même si une place de choix lui est néanmoins accordée dans les stratégies sectorielles. Le risque est que les investissements massifs attendus dans le secteur économique ne se fassent au détriment du capital humain et du principe de ne laisser personne pour compte. Par ailleurs, la dette publique reste élevée et constitue un frein pour l'investissement dans le capital humain car l'utilisation des recettes publiques pour stabiliser la dette se fait notamment au détriment des investissements dans les secteurs sociaux. Selon la Banque Mondiale, la crise économique et financière d'avant 2020 et les impacts socio-économiques du COVID-19 ont eu pour conséquence une augmentation de la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté passant de 48,5 % en 2019 à 53,9 % en 2021. Avec 47 % de ses 5,8 millions d'habitants âgés de moins de 18 ans, on estime qu'environ 137,000 enfants supplémentaires sont passés sous le seuil de pauvreté en 2021. Cette situation risque de s'aggraver vu qu'en 2022, les prix des denrées alimentaires et des produits de base ont augmenté avec un taux d'inflation de 3,4%, et une projection de 3,9% en 2023.

Dans un contexte de vulnérabilités et d'inégalités accrues où le régime formel de protection sociale ne couvrirait qu'environ 15 % de la population -ceux qui travaillent dans le secteur formel – la couverture du programme national de transferts monétaires Lisungi mis en place en 2015 reste limitée (10,000 ménages bénéficiaires) et n'est encore qu'à sa phase pilote.

En dépit des progrès notables réalisés dans l'amélioration de l'offre et la demande des services de santé de qualité, de VIH/Sida, de nutrition et d'assainissement de base pour les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les ménages, un des indicateurs clé de l'ODD 1, le taux de mortalité infanto-juvénile, demeure encore une préoccupation majeure et plus spécifiquement celui des nouveau-nés et, de ce fait, le pays risque de ne pas atteindre cet objectif. En effet, les différents rapports montrent que : i) 1 enfant sur 5 souffre de malnutrition chronique ; ii) moins de 3 femmes enceintes sur 10 infectées par le VIH bénéficient de traitements ARV ; iii) plus de 60.000 enfants n'ont pas reçu leur 1ère dose de vaccin contre la rougeole en 2021.

En matière d'Education, le taux net de scolarisation dans le cycle primaire est de 96 % et le taux d'achèvement de 91%. Les disparités liées au genre au primaire et au premier cycle du secondaire se sont fortement réduites et la parité des sexes a atteint 1, légèrement en faveur des filles. Cependant, de nombreuses difficultés persistent : l'éducation préscolaire est peu développée (16% des enfants seulement) ; au cycle primaire, la qualité de l'apprentissage reste l'un des défis majeurs avec un taux de redoublement de 15% et moins de 50% d'enfants qui terminent ce cycle avec des compétences

suffisantes en français et mathématiques. Néanmoins, le pays est en bonne voie pour atteindre l'ODD4. Dans le domaine de la protection, la vulnérabilité des enfants s'est accrue à la faveur des crises et de la pauvreté, avec de fortes disparités liées au genre, à la zone de résidence ou au niveau d'instruction. Parmi les plus vulnérables, il y a les enfants victimes de violences, les enfants autochtones ou les enfants vivant avec handicap, pour lesquels la disponibilité de données et l'accès aux services sociaux restent limités.

Enfin, les situations d'urgence demeurent récurrentes, en particulier les inondations et les épidémies. En 2022, le pays a dû répondre à des cas de rougeole, variole de singe et fièvre jaune, confirmant ainsi le besoin de renforcer la vaccination de routine de manière équitable. Bien qu'un plan de contingence ait été élaboré en 2022, la préparation et la réponse aux urgences demeure peu coordonnée, avec un besoin d'identifier les besoins des populations et de renforcer leur résilience des face à ces urgences récurrentes.

A six ans de l'évaluation des ODD, le Congo devrait voir sa population multipliée par 2,5 en 2030 par rapport à l'année 2000 du fait d'une croissance démographique élevée (2,6%). Face à l'augmentation de la population jeune, le défi pour les pouvoirs publics est de mieux gérer la transition démographique. En effet, pour espérer bénéficier du dividende démographique, il faut investir davantage dans la lutte contre la mortalité maternelle et infantile, la qualité des apprentissages, l'adéquation des compétences, la diversification de l'économie et l'employabilité des jeunes. Or, le manque de données récentes de qualité sur les progrès vers les ODD ne permet pas de prendre des décisions des politiques publiques basées sur des évidences.

## Major contributions and drivers of results

### Groupe d'objectifs 1

Le bureau stratégiquement accompagné le pays sur le développement d'un modèle innovant de gestion de district sanitaire basée sur l'amélioration de la qualité des soins et l'intégration de la vaccination covid 19 à la routine ; d'une stratégie pour atteindre les enfants jamais vaccinés (des zéro dose) et son opérationnalisation dans deux départements ; du financement pour l'acquisition de vaccins et consommables associés à travers le mécanisme de VII ; ainsi que du développement de l'approche de dépistage des cas de malnutrition par les mères au niveau communautaire.

Dans le domaine de la vaccination, le bureau a contribué à l'atteinte des objectifs du KRC 1 avec l'organisation d'une campagne intensive de rattrapage, qui a permis d'améliorer les couvertures vaccinales avec notamment le Penta 3 qui est passé de 65.8% à 78% et une réduction de 31% du nombre des enfants zéro dose entre septembre et décembre. Toutefois la proportion des districts sanitaires ayant atteint au moins une couverture en Penta 3 de 80% est restée inférieure à l'objectif de 50% fixé soit 33%. Ces résultats ont été atteints grâce à une approche systémique reposant sur le renforcement du monitoring et de l'analyse des données au niveau district sanitaire pour l'identification des zones de faible couverture, la recherche systématique des zéro dose et la génération des évidences pour la planification des actions correctrices, en ligne avec les recommandations de la lettre de la directrice régionale. En 2023, le bureau continuera à accompagner la mise à l'échelle de ces stratégies.

Dans le domaine de la santé maternelle et néonatale, la mise à l'échelle de la stratégie de diagnostic au point de prestation « *Point of Care* » a permis de porter la proportion des femmes vues en soins prénataux bénéficiant de dépistage du VIH de 25% en 2021 à 63% en 2022, et celle de femmes enceintes séropositives qui reçoivent des ARV de 19% à 33%. Aussi, le soutien à l'opérationnalisation de la stratégie nationale de la santé communautaire a permis à 14,531 enfants de moins de 5 ans et 1,545 femmes enceintes de bénéficier des soins de santé primaires essentiels. Le bureau continuera d'accompagner le pays dans la mise à l'échelle de cette approche.

Le bureau continue de renforcer les capacités des districts sanitaires à offrir, de façon équitable, un paquet d'interventions à haut impact pour la nutrition de la mère et de l'enfant. Dans le domaine du traitement de la Malnutrition Aiguë Sévère (MAS), le bureau a contribué à l'atteinte des objectifs du

KRC 2 à travers la formation des agents et l'approvisionnement en intrants. Ceci a contribué à porter le pourcentage d'enfants de 6 à 59 mois souffrant de MAS qui sont admis pour un traitement et se rétablissent, de 73% en 2020 à 82% en 2022. L'Unicef a soutenu le pilotage de l'expérience de dépistage des cas de malnutrition par les mamans à domicile. Au total plus de 22 000 personnes dont plus de 16 000 femmes, ont été sensibilisées sur la malnutrition dont 40 personnes vivant avec handicap.

### **Groupe d'objectifs 2**

Dans le but d'atteindre les objectifs de l'ODD et le KRC 4, le bureau apporte un appui stratégique au gouvernement dans les domaines de l'amélioration des compétences de base des enseignants et des élèves, de l'enseignement numérique et à distance, et du plaidoyer de haut niveau pour l'atteinte de 20% du budget de l'état dédié à l'éducation de base. Un appui spécifique a été donné aux enfants en situation de vulnérabilité.

Le bureau a contribué à améliorer les compétences de base des élèves de l'enseignement primaire en français et en mathématiques dans les écoles ciblées, par la mise en œuvre de l'initiative "Foundational Numeracy and Literacy" (FNL) au travers la formation de 407 enseignants dans la pratique de la pédagogie de remédiation dans les disciplines du français et des mathématiques. Parallèlement, le bureau a aussi contribué à l'amélioration des conditions d'apprentissage des 258,060 apprenants en leur procurant des kits et manuels scolaires. Afin de ne laisser aucun enfant pour compte, 13,498 enfants en dehors de l'école et/ou en difficulté d'apprentissage ont pu réintégrer l'école de la seconde chance dans les centres de rescolarisation grâce à la fourniture de matériel d'apprentissage et des cours de soutien scolaire. Aussi, des kits scolaires fournis à 300 enfants sans mélanine (90 filles) et à 80 enfants à mobilité réduite (37 filles) leurs ont permis d'être scolarisés. Ces enfants ciblés ont tous terminé leur année de scolarité et ont réussi aux examens de passage.

Le bureau a introduit deux innovations pour la qualité de l'apprentissage. D'une part, l'évaluation formative qui permet désormais au personnel enseignant de l'administrer aux élèves. D'autre part, l'UNICEF, en partenariat avec l'UNESCO, a facilité le développement des contenus d'apprentissage diffusés sur la chaîne École à Domicile Télévision (EàDTV) et à la radio afin d'accroître la complémentarité entre les cours en présentiel et à distance dans un contexte de déficit de personnel enseignant, et d'accès difficile à internet dans certaines zones. Ces actions conjuguées ont contribué à améliorer le taux moyen d'achèvement (93%) et le taux moyen de réussite aux examens (84%) en fin de cycle primaire.

En partenariat avec l'UNESCO et le Bureau du Coordonnateur Résident, le bureau a contribué à la préparation de la participation du Congo au *Transforming Education Summit*, qui a résulté en l'engagement du pays d'accroître les investissements publics en faveur d'une éducation de qualité et pertinente.

### **Groupe d'objectifs 3**

Au Congo, huit enfants sur dix ont subi au moins une forme de violence physique, sexuelle ou émotionnelle ; le domicile familial et l'école étant les lieux de commission les plus courants. De plus, la Loi 4-10 du 11 juin 2010 portant protection de l'enfant manque toujours de textes d'application après 12 ans de son adoption. Cependant, l'adoption de la loi MOUEABARA n°19\_2022 du 4 mai 2022, portant répression des violences faites aux femmes et aux filles, qui vient combler un vide juridique en matière de protection contre les violences basées sur le genre, ouvre une opportunité stratégique pour le bureau afin d'avancer le KRC 5.

Dans ce contexte, le bureau accompagne le gouvernement dans le renforcement de la prévention et du système intégré de prise en charge des VBG, avec une concentration des interventions à Brazzaville et Pointe-Noire. UNICEF a renforcé les capacités techniques et opérationnelles de prise en charge médico-psychologique et juridique des survivants de VBG dans des formations sanitaires à Brazzaville et à Pointe-Noire. Ceci a permis de prendre en charge sur le plan psychologique 80% des victimes et d'apporter une assistance juridique à 29% des survivants reçus dans ces 4 formations sanitaires au cours du dernier trimestre de 2022. Le bureau continuera d'appuyer pour une meilleure appropriation et durabilité de ces interventions par le Gouvernement.

Concernant les violences à l'école, le bureau a choisi la stratégie/ approche « apprendre en toute sécurité » avec l'école comme plateforme principale de délivrance des interventions contre les

violences faites aux enfants. Avec l'appui de l'UNICEF, 109325 élèves, dont 53538 filles ont été sensibilisés sur la prévention ainsi que la chaîne de prise en charge des violences faites aux enfants (VFE). Pour renforcer la demande de services, l'appui pour la réactivation et la création de 33 comités de protection de l'enfant (CPE) dans le département de la Lékoumou, et la création du Réseau National pour l'Education et la Protection de l'Enfant (RENEPE) dans 7 départements sur 12, permettront de renforcer l'appropriation des communautés et de la société civile pour l'identification et référencement des cas de VFE.

Le bureau s'est également positionné dans l'atteinte du KRC 7 pour atteindre zéro enfant sans acte de naissance. Le taux d'enregistrement de naissance des enfants de moins de 5 ans est passé de 96% en 2018 à 98% en 2022, d'après le rapport d'activité de la Direction Générale de l'Administration du Territoire. L'appui direct de l'UNICEF a permis d'identifier 62,882 personnes dépourvues d'acte de naissance, dont 30,947 de moins de 18 ans, desquels 5,000 ont reçu leurs actes de naissance.

Afin d'atteindre l'objectif de zéro naissance non enregistrée, en 2023 UNICEF appuiera la mise en œuvre la politique nationale de réforme du système d'état civil, notamment l'interopérabilité entre les systèmes d'état civil et de santé communément appelée « One stop Center ».

#### **Groupe d'objectifs 4**

Depuis le début du programme de coopération, le bureau s'est positionné stratégiquement pour contribuer à la réalisation des objectifs du KRC 8 et l'atteinte du statut FDAL avant 2025. 80,282 personnes vivent dans des communautés FDAL (47% de la cible de 2024) et seulement 2 personnes sur 10 ont accès à un assainissement basique. Ceci pourrait compromettre l'atteinte de l'ODD 6 d'ici 2030.

Afin de contribuer aux objectifs régionaux du KRC 8, les services d'assainissement et d'hygiène ont été mis à l'échelle dans la Lékoumou, un département où un tiers de la population pratique la défécation à l'air libre et dont 18.67% de la population générale sont des autochtones.

Le ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, l'UNICEF et les ONG locales ont travaillé sur une approche d'assainissement plus inclusive renforçant la capacité des femmes autochtones à coordonner les efforts d'assainissement dans leurs communautés. Cela a également favorisé les cohésions sociales horizontales entre les groupes communautaires. La contribution directe de l'UNICEF a permis à ce que 62,510 personnes vivent désormais dans des communautés sans défécation à l'air libre, et que 72,656 personnes aient accès à un assainissement de base dans quatre districts et une municipalité.

Le pays étant un pays prioritaire pour les actions climat par le partenariat eau et assainissement pour tous, le bureau continue son plaidoyer auprès du gouvernement du Congo pour renforcer la synergie entre les actions climat et le secteur eau et assainissement. Ce plaidoyer a permis, par exemple, d'obtenir des fonds nationaux dans le secteur de l'eau pour finaliser sept systèmes d'eau, financés par le gouvernement, pour 3,205 personnes.

#### **Groupe d'objectifs 5**

Avec les crises, la pauvreté et les inégalités qui se sont accentués au Congo et face l'austérité budgétaire qui vise à promouvoir la croissance économique, les capacités du gouvernement à investir dans le capital humain restent limitées. Face aux chocs dont les enfants sont les premières victimes, le bureau continue à mener un plaidoyer de haut niveau pour l'augmentation des budgets des secteurs sociaux afin que les enfants aient accès à des services sociaux de base de qualité.

Grâce à un programme conjoint financé par le Fonds SDG le cadre de la réponse à la crise mondiale de l'alimentation et de l'énergie, l'UNICEF, en partenariat avec le programme national de transferts monétaires Lisungi, met en œuvre des interventions visant le renforcement du système de protection sociale à travers l'inclusion des personnes vulnérables dans le registre social unique (RSU), et l'interopérabilité entre le RSU et les bases de données des autres institutions étatiques. Cet appui devrait permettre de faciliter l'accès des ménages les plus pauvres aux transferts monétaires et aux services sociaux de base ainsi qu'un renforcement de la coordination des interventions en matière de protection sociale.

De plus, L'UNICEF a apporté son appui pour le développement des capacités nationales en finances publiques à travers la participation de fonctionnaires nationaux en charge du budget à l'atelier régional sur les Cadres Nationaux de Financement Intégrés (INFFs) et les Budgets Ouverts, ceci dans un contexte de coopération sud-sud. Ces mécanismes contribueront à mieux coordonner les financements

en faveur du développement, de promouvoir les budgets ouverts et de renforcer le partenariat entre les acteurs publics et privés.

### **Stratégies de changement et d'accompagnement**

En matière d'égalité des genres, le programme continue à mettre en oeuvre des approches qui permettent de réduire les disparités et les inégalités. C'est ainsi que l'autonomisation des filles, les compétences de vie qui réduisent la vulnérabilité à la violence, y compris la violence sexiste et la protection des adolescentes contre l'infection par le VIH sont partie intégrante du programme. Le programme met également en oeuvre des interventions sensibles au genre dans l'accès aux services d'eau et d'hygiène, en particulier en ce qui concerne l'hygiène menstruelle. Ces aspects seront renforcés en 2023 avec une analyse genre du programme de coopération.

Enfin, le bureau continue à mener un intense plaidoyer basé sur les évidences en faveur de la protection des enfants et des adolescents les plus vulnérables (autochtones, enfants avec handicap...), tout en veillant à ne laisser personne de côté. A cet effet, une attention particulière est accordée à l'accès des plus démunis aux services sociaux de base, ce qui justifie un fort accent mis dans la prestation de services dans un pays à revenu intermédiaire où l'appui technique aurait dû être prédominant.

Le bureau a renforcé les interventions intégrées multisectorielles autour des KRC. Par exemple, UNICEF s'est associé au PAM pour renforcer l'assainissement et l'hygiène dans 32 écoles, touchant 14 359 élèves, dont 48 % de filles. Dans le cadre de l'approche EHA-nutrition, 278 mères et gardiennes d'enfants souffrant de MAS ont été sensibilisées sur l'approche EHA-nutrition et dotées en kits d'hygiène.

Le bureau a aligné son analyse des risques du eGRC et du EPP, permettant un meilleur suivi des mesures de mitigation établies dans l'AMP. Cependant, pour la réponse humanitaire, l'absence d'un document cadre pour la gestion des risques et catastrophes, n'a pas pu permettre une programmation basée sur évidences. Aussi, la préparation et la réponse aux urgences demeure peu coordonnée. Ceci a été redressé avec l'adoption d'un plan de contingence en décembre 2022. Dans le cadre du HAC 2022 pour le Congo, UNICEF a appuyé le gouvernement pour la préparation et la réponse aux inondations, l'appui à la vaccination, l'éducation et la protection de l'enfant pour COVID-19, et la riposte à des épidémies de la variole du singe, de COVID-19, de la fièvre jaune et de la rougeole.

Dès 2020, le bureau s'était assigné un objectif d'augmenter la proportion des fonds transmis suivant la modalité Cash Transfert aux Organisations de la Société Civile (OSC), qui étaient autour de 20%. En 2022, hors campagnes de vaccination et les fonds du Partenariat Mondial pour l'Education liés à la COVID-19, cette proportion à 46 % OSD – 54% Gouvernement. Aussi, la formation des partenaires du Gouvernement a permis de réduire le risque de neuf d'entre eux, et tous les partenaires de mise en oeuvre ont un risque modéré ou faible pour PSEA. En 2023, le bureau doit davantage diversifier les partenaires des OSC et réduire les risques liés aux transferts aux 20 partenaires à risque élevé ou significatif, dont 16 du Gouvernement.

## UN Collaboration and Other Partnerships

Au sein du système des Nations Unies, un partenariat a été établi entre l'UNICEF, le PNUD et l'UNIDO pour la mise en œuvre d'un projet conjoint financé par le Fonds ODD et qui vise le renforcement du système de protection sociale et de résilience des communautés afin de générer des évidences qui devraient permettre aux populations vulnérables d'accéder aux transferts monétaires du projet Lisungi.

Dans le cadre de l'engagement et la participation des jeunes, UNICEF, PNUD, UNFPA et UNESCO ont signé un accord pour la mise en œuvre d'un projet d'appui à l'intégration de la jeunesse au développement national dénommée Youth Connekt Congo.

Dans le secteur éducatif, afin de permettre aux élèves d'accéder à l'enseignement à distance, un partenariat avec l'UNESCO et la chaîne de télévision privée DRTV pour le renforcement de l'enseignement à distance a abouti à la mise en place de la chaîne « Ecole à Domicile Télévision » en abrégé EaDTV émettant sur la Télévision Numérique Terrestre. Le Congo a aussi bénéficié des partenariats globaux tels Microsoft et Akelius dans le cadre de l'initiative *Learning passport*, et avec Airtel pour l'enseignement digital. Dans le cadre de la stratégie « *apprendre en toute sécurité* », le plaidoyer conjoint de l'UNICEF et du FNUAP a permis la mise en place d'une ligne verte (le 14-44) pour le suivi et l signalement des violences à l'école.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative *Delivering as One* et du plan cadre de coopération des Nations Unies pour le Développement Durable, l'OMT a finalisé l'élaboration du Business Operations Strategy (BOS) pour la période 2020-2024, qui vise une unicité dans la réalisation des opérations « *Operating as One* ». Cette collaboration autour du BOS s'effectue au travers de 5 groupes de travail dont les membres sont nommés par leurs agences.

Dans le but de renforcer le plaidoyer pour les droits des enfants, un réseau des médias, constitué d'une dizaine de médias, pour les droits des enfants a été créé sous la directive duquel une charte pour la promotion des droits de l'enfant au Congo a été développée et adoptée. Aussi, Mariuska Moukengue, une jeune slameuse congolaise a été choisie comme championne pour les droits des enfants au Congo. Afin d'approfondir l'élaboration d'évidences et des connaissances des enseignants et universitaires sur les droits des enfants, un partenariat pluriannuel a été signé avec l'Université Marien Ngouabi. Le bureau a également travaillé à élargir les alliances en faveur des enfants avec les acteurs du secteur privé. Des réunions de haut niveau ont été initiées avec des compagnies pétrolières, du secteur bancaire et du secteur des télécommunication résultant en une signature de trois accords de partenariat avec la société de téléphonie mobile Airtel Congo pour le Mobile Money, U-Report et l'enseignement digital. Ce dernier prévoit la dotation de 16 laboratoires numériques dans 10 écoles et 6 centres de jeunes pour permettre aux enfants vulnérables d'accéder aux contenus numériques.

## Lessons Learned and Innovations

A suite de deux premières années de mise en œuvre du programme de coopération, marquées par la réponse à la COVID-19 et un afflux de financements pour la réponse humanitaire, le bureau a constaté lors de la revue annuelle de 2021 un besoin de rationaliser le nombre de priorités dans le Plan Annuel de Gestion (AMP), de prioriser la génération d'évidences probantes qui puissent être mis à l'échelle, et d'adapter la structure du programme afin d'avoir un meilleur suivi des résultats du programme par secteur.

Aussi en concertation avec le bureau régional (WCARO), le bureau a revu le nombre des KRC et a proposé une réduction de cinq à quatre priorités, tout en gardant une contribution effective pour les autres KRC. Le bureau a aussi révisé la structure du programme dans Vision. Ceci a permis une redevabilité plus claire et accrue pour les résultats et la gestion des fonds par les officiers de programme.

Lors de la revue à mi-parcours du programme a confirmé sa théorie de changement et le focus sur le

renforcement de l'environnement favorable, la capacité du Gouvernement à offrir des services sociaux de base de qualité, et l'augmentation de la demande de services par les bénéficiaires. Elle a aussi permis d'identifier les axes de priorisation jusqu'à la fin du cycle, celles-ci étant l'immunisation ; l'amélioration de la qualité des soins avec l'intégration de la Prévention de la Transmission Mère-Enfant, la santé maternelle et les 1,000 premiers jours ; et une intégration des KRC4 et KRC5 autour de l'approche « apprendre en toute sécurité » dans un objectif de focaliser la contribution du bureau dans la réduction des violences à l'école et les violences basées sur le genre et en ligne, et de piloter les effets sur l'amélioration des résultats scolaires.

En 2022, le bureau a piloté un modèle de gestion stratégique du district sanitaire en vue de l'amélioration de la qualité des soins primaires. Ce modèle avait pour objectif d'améliorer le pilotage stratégique des districts sanitaires grâce aux données de production et spécifiques adaptées à chaque contexte ; de rationaliser l'utilisation des financements pour le Renforcement du Système de Santé centré sur la santé de la mère et de l'enfant et de réduire les coûts de la non-qualité. Entre juillet et décembre 2022, la disponibilité des intrants pour les soins obstétricaux et néonataux est passée de 38% à 78% et le niveau de connaissance des fonctions Soins obstétricaux, néonataux, d'urgences de base est passée de 31% à 62.5%. Le facteur de succès a été l'utilisation d'une solution digitale qui a permis aux acteurs de visualiser les gaps, en faisant le lien avec les normes de soins et leur propre contribution à la performance du centre de santé ; et une approche centrée sur l'analyse des gaps par centre de santé intégré et par prestataire. Ceci a permis d'accroître la motivation des acteurs et de mieux cibler les éléments d'amélioration.

Un autre projet pilote dans le cadre d'*Apprendre en toute sécurité* (KRC4 et KRC5), est la mise en œuvre d'un cadre de suivi scolaire à travers les comités de protection de l'enfant et les services des inspections de circonscriptions scolaires des zones cibles dans le département de la Lékoumou, qui ont permis l'augmentation du taux de rétention passant de 50% en 2020 à 80% en 2022. L'on a également gagné 7 points sur le taux de réussite aux examens d'état qui était de 49% en 2020 et de 56% en 2021-2022. Ces résultats contribuent à l'ODD 4 dont les indicateurs étaient faibles dans ce département. Concernant les politiques sociales, l'un des défis les plus importants pour le programme est la mobilisation des ressources, principalement domestiques, mais également des bailleurs, pour certaines thématiques. Pour 2023, le bureau continuera à produire des évidences et à s'engager dans le renforcement des capacités internes de l'UNICEF en matière de mise en œuvre des politiques budgétaires et le renforcement du partenariat avec le ministère en charge des finances et le parlement dans le processus de budgétisation et la promotion des budgets ouverts.

En 2022 le bureau a corrigé le faible taux d'investissements dans l'évaluation par la participation dans des initiatives régionales, tant au niveau des évaluations multi-pays que par l'introduction d'innovations telle que le « photo-voice ». Cette approche permet aux enfants et à la population en général d'exprimer leurs avis sur des avancées programmatiques à travers la photo. En 2023, cette approche contribuera à une planification participative avec les communautés ainsi que leur implication dans le suivi et l'évaluation programmatiques.

Dès 2020, le bureau s'était marqué comme objectif d'augmenter la proportion des fonds transmis suivant la modalité Cash Transfert aux organisations de la société civile (OSC), qui était autour de 20%. En 2022, cette proportion a été de 27% pour les OSC. Cependant, hors campagnes de vaccination en urgence et les fonds du Partenariat Mondial pour l'Education liées à COVID-19, cette proportion est de 46 % pour tous les autres DCT. Pour 2023, période où le bureau va diversifier les partenaires des OSC et réduire les risques liés aux transferts aux 20 partenaires à risque élevé ou significatif, dont 16 du Gouvernement.

Bâtissant sur les constatations lors de la revue annuelle 2022, pour 2023, il s'agira de continuer avec les prototypages, évaluations et partage des évidences dans le cadre de la stratégie de Gestion des connaissances du bureau, et de bâtir sur les innovations introduites en 2022. Ceci devrait permettre au bureau de renforcer le positionnement stratégique de l'UNICEF comme *knowledge broker*, de renforcer les évidences en vue du plaidoyer pour une augmentation des investissements de l'état dans les services sociaux de base, et renforcer la capacité des communautés à demander ces services par le renforcement des capacités et des processus de cocréation programmatique, de participation et d'écoute des populations. Ceci, devrait permettre au bureau de mobiliser les ressources nécessaires

pour le programme et être mieux préparé pour accompagner le pays à affronter les défis du pays pour l'atteinte des ODD, tout en ne laissant aucun enfant pour compte.